



## Le meurtre de Servanteau, noble et maire révolutionnaire

Notre premier maire Charles Servanteau, seigneur de l'Échasserie, seul noble libéral de la région, se signale par son zèle révolutionnaire : « le 11 juillet 1791, Charles Servanteau de l'Echasserie venu à Tiffauges, tambour battant avec 30 au 40 hommes armés, lesquels pénètrent à cheval dans les églises de Notre-Dame et de Saint Nicolas, de cette ville pour briser à coups de haches les deux bancs seigneuriaux et, après avoir mis les débris sur la place de Notre-Dame, en ont fait un bûcher auquel ils ont mis le feu et l'on fait brûler ainsi que le « pal » public et les deux « mais » des places Notre-Dame et « Saint Nicolas ».

De plus, ils ont mis en pièces les armoiries en grison qui étaient au-dessus de la porte du parquet (c'étaient les armes des Jousseau de la Bretesche, les derniers seigneurs de Tiffauges avant la révolution) de l'auditoire et de l'entrée des halles. Tout ceci se déroula en chantant :

« Ah ! Ca ira ! Ca ira !  
Les calotins à la lanterne  
Ah ! Ca ira ! Ca ira !  
Les calotins on les pendra »

Le 14 juillet 1791 malgré l'opposition du clergé, il célèbre l'anniversaire de la prise de la Bastille en l'église de La Bruffière par un office suivi d'un Te Deum et de l'embrasement d'un bûcher sur la place d'armes. Le 30 juillet 1792, il fait planter un arbre de la liberté sur la place et arracher le pal public (panneau d'affichage). Il impose la cocarde tricolore lors de la déclaration de la patrie en danger.



Lors de la révolte du Bressuirais en août 1792 qui préfigure les guerres de Vendée, Charles Servanteau dirige les troupes chargées de réprimer cette insurrection.

Considérant notre commune de plus en plus secouée de troubles, le maire adresse plusieurs appels au secours vers Cholet, Mortagne ou les Herbiers et le 10 septembre 1792, une compagnie de 40 à 50 gardes nationaux arrive rétablir l'ordre.

« Les Nationaux de Cholet allèrent à la métairie du Bois-Potet, Chez Loizeau, à qui ils mirent la baïonnette sur sa poitrine pour lui faire dire où était son fusil qu'ils prirent et emportèrent. Ils entrèrent chez Valton, à la Morinière, attachèrent ses trois filles ensemble et les emmenèrent assez loin, en leur disant que, si elles ne criaient pas : « Vive la Nation ! », ils les conduiraient avec leur frère prêtre dans les prisons de Nantes (il s'agit de René Valton qui fut déporté le même jour pour l'Espagne) et sur ce qu'ils virent leur fermeté et leur obstination à ne pas crier : « eh bien ! criez, vive quelque chose ? » leur dirent-ils. Alors elles s'écrièrent : « Vive Jésus, vive la croix ! vive la charité suprême ! ce qui cassa les bras à ces forcenés, qui les délièrent ».

La troupe repris son chemin jusqu'au bourg. Arrivée dans celui-ci, ils commencèrent par piller la basse-cour de la cure en emportant toutes les volailles. Ils s'introduisirent dans la maison de Madame Fauché, sœur de l'ancien curé Julien David, pour voler les confitures. Ils en firent autant dans plusieurs maisons du bourg, mais point de preuves d'agitation comme l'avaient laissé supposer les différents courriers envoyés par M. Servanteau.

Le capitaine des gardes fit chercher ce dernier en son château et lui fit ses remarques :

« Comment ! vous avez écrit, comme maire, que toute la Bruffière était en combustion, et que votre château était la proie des flammes : vous nous avez envoyé, la nuit dernière, courrier sur courrier à Cholet, à Mortagne, aux Herbiers, pour prévenir le désordre, et nous n'avons pas trouvé de quoi fouetter un chat : tout est aussi tranquille que l'on peut le désirer, et, au bout de cela, rendu ici, nous ne vous y voyons pas, nous n'avons pas trouvé de quoi boire et manger ! Quel homme êtes-vous donc ? Il faut payer cela »

En effet, il fut obligé de payer les frais de déplacement des troupes des différentes villes.

Les nouvelles contributions, le départ des prêtres et la mobilisation de 300 000 hommes constituent les prémices d'une période meurtrière pour notre région. Le dimanche 10 mars 1793, les hommes de La Bruffière, Cugand, Boussay et Gétigné rejoignent ceux de Torfou et de la Romagne près du bois de Courbureau à Torfou. M. Guerry, avocat et ancien maire de Tiffauges les dissuade d'entrer en rébellion en rappelant le massacre consécutif à la révolte de Châtillon.

Cependant le climat demeure tendu et le 12 mars 1793 à l'aube, des habitants de la Bruffière, désireux de se venger des méfaits de leur maire Charles Servanteau, se regroupent autour de son Château de l'Echasserie où il s'est réfugié pensant échapper à leur colère. Les émeutiers crient : « de Mianne ! de Mianne ! Sors de ta tanière ! »

Il est appelé ainsi en sa qualité d'héritier et successeur de Jay de Mianne. Réussissant à investir la demeure, après avoir déjeuné et bu, ils conduisent le maître des lieux au bourg. C'est au bas de la place de l'Eglise, près de l'Hotel du Cheval Blanc que Charles Servanteau est frappé d'un coup de feu mortel dans des circonstances demeurées obscures...